

POURQUOI FAIRE GRÈVE ?

- **Les annuités sont supprimées** pour 2026, et 27-28-29.
- L'indexation (1,76 % depuis 2021 + 0,5 % prévu en 2026) est passée sous silence alors que **les primes maladie augmentent**.
- Les prestations sociales et de soin prennent l'ascenseur.
- Les partis de droite menacent **de couper dans les postes**.
- Le Conseil d'État annonce **un plan d'économies supplémentaire** au printemps 2026.
- Les hôpitaux universitaires de Genève (HUG) doivent économiser 30 millions.

NOS REVENDICATIONS

- **Le respect des mécanismes salariaux** avec l'octroi des annuités pour les 4 prochaines années ;
- **Une indexation des salaires à 2.5% pour 2026**, pour faire face à l'inflation et l'augmentation du coût des primes d'assurance maladie ;
- **L'octroi des postes** en adéquation avec les besoins réels afin de garantir la qualité du service public ;
- **Le retrait du plan d'économies** annoncé afin de préserver les conditions de travail, les salaires et les prestations publiques à la population !

Service d'accueil

Par arrêté du Conseil d'État, un service d'accueil est obligatoire pour l'enseignement primaire. La responsabilité de l'organisation de ce service incombe aux directions d'établissement (DIR-E).

Le service d'accueil doit respecter le principe de proportionnalité et ne restreindre l'exercice du droit de grève qu'en ultime recours.

Procédure de grève

Nous rappelons que lors des jours de grève « par définition, l'autorité scolaire n'est pas renseignée à l'avance sur les intentions de ses employés quant à leur participation à une grève, puisqu'elle ne saurait exiger de leur part une déclaration préalable »¹.

1) *Alénia d, section 1, article 2 de la procédure en cas de grève ou arrêt de travail*

Fonds de lutte SPG

Les heures de grève ne sont pas payées. Mais n'oubliez pas tant que membre SPG, vous pouvez bénéficier de l'aide du fonds de lutte.

MOBILISEZ-VOUS, INFORMEZ VOS COLLÈGUES ET VENEZ EN NOMBRE !!

L'Assemblée des délégués du Cartel
intersyndical, réunie le 6 novembre 2025,
a voté la

GRÈVE

**LE MARDI 11
NOVEMBRE 2025
DÈS 13H**

13h00 : piquets de grève sur les lieux de travail

**16h00 : rassemblement et départ de la
manifestation au parc des Chaumettes**

**18h30 : Assemblée du Personnel au Palladium,
en suite de la manifestation**



**Mobilisez-vous, informez vos collègues
et venez en nombre !**



**Et toi ? Combien tu perds ?
Rendez-vous sur combientuperds.ch**